

Le Petit Eudiste

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT JEAN EUDES



>> Éditorial

Dans ce numéro :

p 1 : éditorial

p 2 : Il y a 375 ans, Marie donnait une grâce à la France

p 4 : Saint Pie X et l'Édit de Milan

p 5 : Comment résisterons-nous ?

p 6 : Sur la primauté du Pape

p 8 : Les litanies de Saint Joseph

p 9 : Notre Dame de Belle-Croix

p 9 : Connaître notre région

p 10 : Que penser de la refondation de l'école ?

p 11 : Nouvelles de l'école

p 12 : Chronique du prieuré

p 12 : Carnet paroissial

Prieuré Saint Jean-Eudes
1 rue des Prébendes
14 210 GAVRUS
Tél. 02 31 08 03 85
Fax : 09 82 62 21 94
14p.gavrus@fsspx.fr

Nous avons coutume d'invoquer le Cœur douloureux et immaculé de Marie, mais que signifie vraiment cette expression ?

On pourrait la mal entendre. On pourrait l'entendre à tort en un sens purement négatif. Elle ne signifierait alors que l'absence de péché, l'absence de toute tache en Notre-Dame. Cette compréhension de l'invocation serait insuffisante car l'absence de toute tache en Notre-Dame dit pureté totale ; la pureté totale dit plénitude de grâce ; et la plénitude de grâce dit union intime et unique à Dieu. Absence de toute tache, pureté totale, plénitude de grâce, union suprême à Dieu, c'est tout un, de telle sorte que si immaculé est un terme négatif, il exprime une réalité hautement positive : la sainteté suprême à laquelle une pure créature a pu atteindre.

Pourquoi utiliser alors un terme négatif ? Pour manifester justement que Notre-Dame est totalement créature, qu'elle est issue d'une race de pécheurs, tout comme nous, qu'elle a été rachetée du péché tout comme nous, même si le mode de son rachat lui est propre. Autrement dit, si l'on utilise un terme négatif pour signifier la sainteté de Notre-Dame, c'est pour marquer qu'elle n'est pas la sainteté de Notre-Seigneur vrai homme mais également vrai Dieu. De fait, si on ne dit pas que le Cœur de Jésus est immaculé, c'est parce que la Personne de Notre-Seigneur est sainte de par son identité avec Dieu. Elle est la sainteté ; elle ne la reçoit pas de telle sorte que le cœur de Jésus ne peut pas être atteint par le péché. La première créature à recevoir la sainteté est la Sainte Vierge. De par son ascendance, la Vierge aurait dû être atteinte par le péché, et c'est pourquoi sa

sainteté s'exprime de manière négative. Mais comme d'autre part la Vierge, sous le Christ, est au sommet de la sainteté, comme elle n'est pas simplement au-dessus des autres saints, comme elle est sainte d'une manière incommunicable à une autre créature, comme elle est sainte sans que nous puissions concevoir en elle la moindre tache, même temporaire, on dit que Son cœur est immaculé. Ce caractère immaculé signifie donc l'union suprême du cœur d'une pure créature avec le Cœur de Jésus.

Cette union unique dans l'ordre de l'être entraîne une union unique dans l'ordre de l'agir. Qu'est-ce à dire ? Si le Cœur de Marie et de Jésus sont unis, ils le sont avant tout pour accomplir le grand œuvre du salut du monde. Notre-Dame connaissait comme personne les prophéties de l'Ancien Testament sur la Passion du Messie à venir. Aussi son Fiat au jour de l'Annonciation n'a pas été seulement un consentement à la maternité, il a été de plus un consentement à la Rédemption, si bien qu'il a trouvé son dernier et plénier achèvement au pied de la Croix. C'est tout le mystère de la Compassion de Marie que nous touchons ici, mystère que St Bernard a si bien chanté : « *Lorsque votre Jésus, qui est à tous, mais plus spécialement à vous, eut rendu le dernier souffle, la lance cruelle ouvrit son côté, sans épargner un corps qui ne pouvait plus souffrir, mais c'est votre âme qu'elle transperça. L'âme de votre Fils n'était déjà plus dans ce corps, mais la vôtre ne pouvait s'en arracher, et c'est elle qu'étreignit la douleur...* »

Cette union de Marie avec Jésus dans la Passion donne à son Cœur immaculé et douloureux une dimension sacerdotale. Parler ainsi ne signifie pas que Marie

est prêtre comme nous l'entendons : Notre-Dame n'est pas revêtue du sacerdoce ministériel ; son âme n'est pas marquée du caractère de l'ordre, mais cependant elle a davantage que le prêtre, elle est davantage que le prêtre. Efforçons-nous de le comprendre : le sacerdoce a pour objet le sacrifice de la Croix, mais cet unique sacrifice se réalise selon deux modes. Le premier, fixé dans le passé, a comporté l'immolation sanglante du corps physique du Christ, le Vendredi-Saint ; le second mode est sacramentel, non sanglant. Selon ce second mode, le sacrifice de la Croix est renouvelé sur nos autels jour après jour. Comparons maintenant les prêtres et Notre-Dame: tandis que les prêtres de l'Église n'offrent le sacrifice du Christ que de manière sacramentelle, Marie a offert le sacrifice sanglant dans le même temps que son Fils. Mais s'il est vrai que le Cœur de Marie s'est associé au cœur de Jésus dans l'acte même du sacrifice sanglant, il le fait également dans la diffusion de la grâce. St Jean Eudes écrit : « *Le cœur de Marie coopère à l'achèvement de notre salut... par l'emploi qu'il fait, avec un amour incroyable, du pouvoir spécial qu'il a de former, de faire naître et de faire vivre son Fils Jésus dans les cœurs des fidèles.* »

Enfin, uni au sacrifice du Christ, associé au Christ dans l'offrande du sacrifice de la Croix et dans l'application de ses effets, le Cœur de Marie a été le premier à recueillir les fruits de ce sacrifice et ce, d'une manière toute particulière, car Marie n'a pas été seulement rachetée plus que nous autres et avant nous autres, elle l'a été d'une manière souveraine, d'une manière « préservatrice » *« par le privilège de l'Immaculée Conception »*.

Le Cœur de Marie est immaculé : il est le premier fruit de la Rédemption puisqu'il possède en plénitude la sainteté qui découle du Cœur du Christ. Le Cœur de Marie est douloureux avec une dimension sacerdotale puisqu'il offre le sacrifice rédempteur dans un même acte avec le cœur de Jésus.

À Fatima, Notre-Dame s'est manifestée dans le mystère de son Cœur. La gloire de ce Cœur resplendira un jour dans la victoire de l'Église sur les hérésies qui la minent aujourd'hui de l'intérieur, hérésies qui ne portent pas tant sur tel dogme en particulier que sur le mystère de la grâce - avec la confusion de l'ordre de la nature et de l'ordre surnaturel - et sur le mystère de l'Église qu'on ne veut plus

tenir comme étant l'unique arche du salut. Mais ne peut-on pas penser que la gloire de ce Cœur resplendit déjà dans les fruits qu'il produit particulièrement dans le monde de la Tradition qui lui est consacrée : fruits de louange par la Liturgie de toujours, fruits de doctrine par l'étude du Magistère et du Docteur commun, St Thomas d'Aquin, fruits d'action et de contemplation chez les consacrés et les fidèles fervents, fruits d'héroïque persévérance chez « *les aventuriers du monde moderne* » que sont les pères et les mères de familles chrétiennes.

Notre vocation consiste à faire du bien sans jamais nous lasser, à répondre à l'ingratitude par un surcroît de générosité, à faire resplendir le mystère de Dieu au milieu d'une génération perverse : « *je vous prie donc instamment, moi qui suis prisonnier dans le Seigneur, d'avoir une conduite digne de la vocation à laquelle vous avez été appelés, en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant mutuellement avec charité, vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix.* » (Eph. IV, 1).

Ne nous dérobons pas à notre devoir par fausse humilité. Tout chrétien peut faire un peu de bien et rétablir un peu d'ordre autour de lui. Ne soyons pas non plus la dupe de raisons vraies mais partielles. Aucune circonstance, aucun argument ne pourront ébranler la parole de Notre-Seigneur : « *C'est ici que doit se montrer la patience des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi en Jésus.* » (Apoc. XIV, 12). Il n'y a pas non plus de temps où ce devoir serait suspendu. Que ceux qui auront un peu de loisirs durant cet été n'oublient pas le bon Dieu ! Il y a toujours des âmes à aider autour de soi, même en vacances. Il faut aussi réserver du temps à la lecture et la prière afin que la bonne semence germe dans nos cœurs et que la rentrée nous trouve plus courageux et mieux disposés à travailler pour le royaume de Dieu. « *Ce qui est tombé dans la bonne terre, ce sont ceux qui, après avoir entendu la parole avec un cœur noble et bon, la gardent et portent du fruit grâce à la constance.* » (Luc VIII, 15)

Je vous bénis et vous place sous la protection de la Très Sainte Mère de Dieu. Elle est Notre-Dame de la Sainte Espérance et la Mère du bel Amour parce qu'Elle est la Vierge de Compassion. Qu'Elle vous garde toujours !

Abbé Nansenet

Il y a 375 ans, Marie donnait une grâce à la France

A Lorette, en Italie, se trouve la maison de la sainte Vierge qui fut transportée miraculeusement par les anges au XIII^e siècle. Elle échappa ainsi à la main criminelle des hordes musulmanes qui ravagèrent la Palestine au XIII^e. Un pèlerin français se rendait il y a quelques décennies dans le sanctuaire qui entoure la sainte demeure de la Mère de

Dieu. Il fit part alors à un italien qui l'accompagnait de la chance qu'ils avaient de posséder la maison de la Vierge. « *Plaignez-vous, rétorqua l'italien, la propriétaire est toujours chez vous.* »

Il serait difficile de rappeler en quelques lignes tous les liens qui unissent notre bonne Mère du Ciel à la fille aînée de l'Église. D'aucuns affirment qu'avant même la naissance

du Sauveur, les Gaulois honoraient en pays des Carnutes (pays de Chartres) la « *Virgini pariturae* » (la Vierge qui enfante). Quoi qu'il en soit, en 496, Clovis baptisé est le premier monarque chrétien ; il est le fils aîné de l'Église. N'est-il pas convenable que la Sainte Vierge soit la gardienne de ce royaume ? Sur cette terre de France fleurissent aussi des Pères de l'Église et des théologiens comme

saint Irénée, saint Hilaire ou saint Bernard de Clairvaux, appelé aussi le chantre de Marie. Leurs travaux n'ont cessé de mettre en relief les privilèges de la Sainte Vierge.

Passant sur les nombreuses apparitions de Marie plus ou moins connues qui agrémentent les régions de France par ses sanctuaires, cette année 2013 ne peut s'écouler sans que l'on se remémore une grâce insigne reçue le 5 septembre 1638, il

y a tout juste 375 ans. Cette date rappelle à tout bon élève la naissance du Roi Soleil, Louis XIV. Quelques années auparavant, en 1620, des Augustiniens s'installent à Paris. Leurs maigres revenus ne leur

permettent pas d'édifier une église comme souhaité. Alors, ils font appel aux largesses du roi en 1628. Celui-ci, revenant victorieux d'une campagne contre les protestants, accède à la requête et pourvoit aux besoins du chantier. L'église est dédiée à Notre-Dame des Victoires, en remerciement de tant de bienfaits.

La Sainte Vierge n'oublie pas alors son royal bienfaiteur. Une simple religieuse reçoit de la Reine du Ciel cette révélation : « *Le roi aura une descendance si la reine accomplit trois neuvaines : l'une à Notre-Dame des Grâces, l'une à Notre-Dame de Paris et enfin la troisième à Notre-Dame des Victoires.* » En effet, depuis son mariage avec la reine Anne d'Autriche, Louis XIII n'a toujours pas de descendance. Mais on ne prend pas au sérieux le message de la religieuse.

Quelques années plus tard, le 3 novembre 1637, la sainte Vierge apparaît cette fois-ci dans le sud de la France, à Cotignac. Elle se présente au frère Fiacre sous le titre de Notre-Dame des Grâces de Cotignac. Elle porte dans ses bras un enfant : « *Ne craignez pas, dit-elle, je suis la mère de Jésus. L'enfant que voilà n'est pas mon Fils mais le Dauphin que nous donnons à la France.* » Elle

ordonne de nouveau au frère Fiacre d'accomplir les trois neuvaines, qu'il achève le 5 décembre 1637. Ce même jour, Louis XIII se réconciliait avec Anne d'Autriche.

Neuf mois plus tard, le 5 septembre 1638, naissait Louis Dieudonné : Marie n'abandonne pas son royaume.

Aujourd'hui, la France...

Mais aujourd'hui que reste-t-il ? « *la perversion des meilleurs est la pire* ».



Malheureusement nous ne le constatons que trop. Depuis la Révolution jusqu'aux derniers exemples de lois iniques et contre nature en passant par la séparation de l'Église et de l'État, la France se montre comme la championne de la lutte contre Dieu et son Église. Certainement, le vieux serpent cherche à prendre sa revanche ; dans sa rage, il cherche à salir autant qu'il le peut cette terre qui fut si

chère à la sainte Vierge. Mais peut-on imaginer que la reine du Ciel laisse ainsi la place à l'ennemi du genre humain ? Pour un temps, sans doute ; nous le constatons et nous l'expérimentons quotidiennement ou quasiment. Le Bon Dieu se sert d'un mal pour un plus grand bien et si le démon se déchaîne, cela tournera enfin à la plus grande gloire de Dieu. D'ailleurs, la sainte Vierge n'a-t-elle pas promis à Fatima : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera...* » Bien sûr, ces paroles ne s'appliquent pas exclusivement à la France, mais l'espoir de voir régner le Christ-Roi et l'espoir de voir honorer Marie dignement en France ne font qu'un. Le saint pape Pie X disait le 27 novembre 1911 ces paroles quasi prophétiques : « *Un jour viendra et nous espérons qu'il n'est pas éloigné où la France, comme Saül sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et entendra la voix qui lui répétera : Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ?* »

Forts de ces encouragements et de ces promesses, que nous reste-t-il à faire ? Comme le dit le vieil adage : « *fais ce que dois, advienne que pourra.* » Autrement dit, toute la confiance doit être placée dans notre Mère du Ciel, patronne principale de

la France. « *Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection et imploré votre assistance n'ait été abandonné.* »

Marie est notre reine, supplions-la de secourir notre pauvre France et ne doutons pas qu'elle puisse nous exaucer, comme le dit si bien cette prière attribuée à saint François de Sales :

« *Souvenez-vous, très douce Vierge, que vous êtes ma Mère et que je suis votre enfant, que vous êtes très puissante et que je suis bien faible.*

Je vous supplie, ma très douce Mère, de me diriger et de me défendre dans toutes mes pensées et actions.

Ne me dites pas, gracieuse Vierge, que vous ne pouvez pas, car votre fils bien-aimé vous a donné tout pouvoir !

Ne me dites pas que vous ne devez pas, car vous êtes la Mère de tous les hommes et particulièrement la mienne.

Si vous ne pouviez, je vous excuserais, disant : il est vrai qu'elle est ma Mère et me chérit comme son fils, mais elle n'a rien à me donner et ne peut rien pour moi !

Si vous n'étiez pas ma Mère, je me ferais une raison et dirais : elle est assez riche pour m'assister mais, hélas, n'étant pas ma Mère elle ne m'aime pas.

Mais, ô très douce Vierge, puisque vous êtes ma Mère et que vous êtes puissante, comment vous excuserai-je si vous ne venez pas à mon aide ?

Vous voyez, ma Mère, qu'il vous faut acquiescer à toutes mes demandes.

Pour l'honneur et la gloire de votre Fils, acceptez-moi comme votre enfant, sans égard à mes misères et mes péchés.

Délivrez mon âme et mon corps de tout mal et donnez-moi toutes vos vertus, surtout l'humilité.

Enfin, accordez-moi tous les dons, biens et grâces qui plaisent à la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Amen. »

Abbé Héon

Saint Pie X et l'Édit de Milan.

L'Édit de Milan, dont nous fêtons cette année le dix-septième centenaire, a été loué par saint Pie X à l'occasion de son mille six-centième anniversaire, il y a donc cent ans. Lors d'une allocution (La vostra presenza, 23 février 1913), le saint pape se réjouissait de ce que l'édit de Constantin « a donné au christianisme la pleine liberté religieuse ».

Quelques explications montreront que cette liberté religieuse dont parle saint Pie X n'a rien à voir avec la liberté religieuse prônée par Vatican II et les papes qui ont suivi.

Si l'Édit de Milan fut un bien pour la sainte Église, c'est qu'après trois siècles de persécutions, avec des périodes plus ou moins terribles, il accordait à la religion catholique une reconnaissance officielle, avec le droit de construire et de posséder des édifices publics, de tenir officiellement des assemblées (par exemple le Concile de Nicée en 325) etc. Mais il est vrai que cet édit, tout en traitant principalement du christianisme, laissait explicitement au paganisme son culte et ses temples... Pouvait-il faire autrement que de tolérer le culte païen auquel adhérait la majorité des sujets de l'Empire ? Pour éviter un plus grand mal (par exemple des révoltes et une nouvelle persécution), Constantin ne pouvait supprimer sans plus attendre les anciens cultes païens. Mais ce geste n'est en rien précurseur de Vatican II, qui demande de reconnaître par principe la liberté à toutes les religions, dans n'importe quel État, même catholique. Prenons une image tirée de la médecine. S'il est vrai qu'il faut du temps et de la douceur pour éradiquer une maladie (on doit donc tolérer ce mal temporairement), cela ne signifie pas qu'on lui laisse par principe la chance de prospérer : il n'y a pas plus de liberté religieuse que de liberté virale ou cancéreuse. L'Édit de Milan, adoptant une solution pratique de tolérance, n'était donc qu'une étape temporaire vers le règne de Notre-Seigneur dans la société.

C'est ainsi que l'a compris le pape saint Pie X, pour qui la notion de « liberté religieuse » n'est autre que la liberté de l'Église seule vis-à-vis des États, à l'exclusion des autres religions qui ne pourront être que tolérées. Cette liberté est due à la souveraineté de l'Église, à sa supériorité

sur l'État en raison de son « but supérieur et bien différent de celui des sociétés civiles, qui essaient d'atteindre ici-bas le bien-être temporel, alors qu'elle vise la perfection des âmes pour l'éternité ». L'État ne peut donc diriger et encore moins entraver la mission de l'Église auprès des âmes, car cette dernière est « un royaume qui ne connaît d'autre maître que Dieu ». On ne peut donc pas supposer que cette liberté vienne à manquer, comme on ne peut supposer « que Dieu lui-même devienne esclave de l'homme ». L'État doit au contraire faciliter la mission d'enseignement que l'Église a reçue de Notre-Seigneur, dans une coopération soumise à cette société divine : c'est ainsi que la double fin des citoyens (bonheur temporel et éternel) sera atteinte.



Monnaie de Constantin

On est loin de la liberté religieuse conciliaire et actuelle, exigeant la neutralité des États, qu'on appelle laïcité, et qui est stigmatisée par saint Pie X dans le même texte. En effet, selon l'enseignement de ce saint Pontife, laisser par principe la liberté à toutes les religions, c'est la supprimer pour l'Église catholique. En d'autres termes, laisser toutes ses chances à la maladie comme à la santé, sans prendre les moyens pour éradiquer la maladie, c'est détruire la santé et condamner le patient à une mort certaine. Saint Pie X avait de nombreux exemples sous les yeux (le souvenir douloureux de la séparation de l'État français d'avec l'Église en 1905 était encore bien vivace à son esprit). Nous n'en citerons qu'un seul, qui a trait à l'enseignement : « Liberté d'enseignement, mais assujettie au monopole des gouvernements

qui permettent dans les écoles la diffusion et la défense de tous les systèmes et de toutes les erreurs ; on va même jusqu'à interdire aux petits enfants d'étudier le catéchisme ». Certains diront peut-être que cette laïcité « agressive » n'existe plus aujourd'hui et a laissé la place à une laïcité « positive », où l'État, ne favorisant aucune religion, n'en interdit aucune, sous prétexte de liberté. Mais, là aussi, cette liberté n'est qu'un leurre : « Qui n'est pas avec moi est contre moi », a dit Notre-Seigneur (Mt, XII 30). Sans interdire strictement la seule vraie religion (ce qui n'empêche pas des entraves et des tracasseries perpétuelles), on la rabaisse au niveau des erreurs, au titre de simple opinion. Pour revenir à l'exemple du catéchisme pris par saint Pie X, l'enfant qui désire aujourd'hui suivre un bon catéchisme n'en trouvera pas dans une école officielle : il devra assister à un cours du mercredi après-midi, difficilement bloqué entre le judo et la natation, en espérant toutefois que ses devoirs ne soient pas trop nombreux ('vous comprenez, là c'est sérieux'), ou qu'il n'y ait pas un camarade qui fête son anniversaire... Les adversaires de l'Église ont alors atteint leur but : celui de relativiser la foi dans l'esprit des chrétiens de demain.

Devant un tel désastre provoqué par la décomposition religieuse de nos sociétés chrétiennes, nous ne pourrions que suivre les instructions de saint Pie X : « Courage donc, chers fils, plus l'Église est attaquée de toutes parts, plus les fausses maximes de l'erreur et de la perversion morale infectent l'air par leurs miasmes pestilentiels, plus vous aurez la possibilité d'acquérir de grands mérites devant Dieu, si vous faites tous vos efforts pour éviter la contagion... Par votre fermeté vous donnerez naissance à un apostolat bien fructueux ».

Abbé d'Abbadie

COMMENT RÉSISTERONS-NOUS ?

Nous avons reçu le 3 septembre dernier, le quotidien La Croix, l'organe officiel du noyau dirigeant de l'Église de France. En ce 99^e anniversaire de la naissance au Ciel de notre patron, Saint Pie X, un signe de bienveillance nous était-il adressé ?



Nous avons parcouru avec attention le journal, mais sans trouver une quelconque mention de l'illustre Pontife. Mais peut-être cela valait-il mieux, car peut-être aurait-on entendu sous une forme ou une autre le cri impie prononcé jadis par François Mauriac : Ce saint n'est pas de ma paroisse ! Force nous a été alors de constater, qu'en l'espèce, l'envoi n'avait pour but que d'inciter à l'abonnement et que le choix du numéro était tout à fait fortuit.

Mais autant fallait-il profiter de l'aubaine pour renouveler, conforter ou réviser notre opinion sur la ligne religieuse suivie par la rédaction du journal. Pour ce faire, nous nous sommes bien vite dirigés vers la rubrique du courrier des lecteurs. Par le tri qui est opéré des lettres reçues, cette rubrique est en effet toujours révélatrice de tendances profondes : on aime à entendre dire par autrui ce que l'on pense mais tout en restant soi-même dans l'ombre. Ce truchement protège contre d'éventuelles protestations. La Croix est accoutumée à cette ruse. Or, que lisons-nous dans cette rubrique du 3 septembre ? La défense, voire l'éloge manifeste du curé franc-maçon de Megève, curé qui vient d'être démis de sa charge, Dieu merci, mais sans encourir de censure. Je vous lis quelques extraits des deux lettres publiées : « *Il serait grand temps de favoriser les espaces de réflexion et de dialogue, d'ailleurs déjà existants... Personnellement, je respecte le cheminement de l'ancien curé de Megève, qui recèle un certain courage évangélique, même s'il se trouve en décalage avec une prise de position ecclésiale incontournable, dans l'état actuel du droit et surtout de son interprétation.* » Qui s'exprime

ainsi ? L'ancien coordinateur national du Service Incroyance-Foi. Autre extrait plus révélateur encore de l'état calamiteux des consciences : « *Je salue la belle et courageuse démarche du Père Pascal Vesin, prêtre franc-maçon, de rejoindre Rome à pied pour aller plaider sa cause auprès du Pape François... Par son choix de vie, le Père Pascal ne serait-il pas en accord avec les propos du pape quand ce dernier invite — l'Église à sortir d'elle-même pour aller vers les périphéries de l'existence — ? Sa démarche dénote, me semble-t-il, sa volonté de poursuivre la route au sein de l'Église en toute sérénité. Qu'elle lui*



permette d'approfondir sa situation et de se préparer à cette belle rencontre avec un pasteur plein de tendresse et de compassion envers toutes les détresses humaines ! »

Est-il symptôme plus clair de la virulence du modernisme aujourd'hui et, par contrecoup, preuve plus claire de l'actualité de Pascendi de saint Pie X, la magistrale encyclique qui,

en 1907, dévoila ce monstre au regard de toutes les intelligences avant de le condamner sans pouvoir cependant, de l'aveu même du Pape, le terrasser ?

Au sujet de l'Encyclique Pascendi, nous ne devons pas nous lasser de lire et de relire, de méditer, de ruminer la lumineuse préface qu'offrit le Père Calmel à la réédition du Catéchisme sur le modernisme du Père Jean-Baptiste Lemius, étude qui, sous forme de questions et réponses, délivre l'enseignement même du pontife romain.

Le Père commence par opposer l'hérétique classique qui s'exclut de l'Église d'avec l'apostat moderniste qui prétend rectifier la Foi tout en nourrissant le projet de rester dans l'Église. Sa démarche dénote la volonté de poursuivre sa route dans l'Église en toute sérénité, venons-nous de lire. Pour lui, la religion est essentiellement moderne, autrement dit immergée dans les aventures de l'humanité en marche ; bref humaine, évolutive, frappée au coin de ce relativisme, issue de l'agnosticisme et de l'immanentisme.

Et comme « *le moderniste est un apostat doublé d'un traître* » selon le dire de St Pie X, il s'applique à conserver les vocables traditionnels tout en les réinterprétant pour en volatiliser furtivement le contenu. Cette diabolique tactique a été appliquée entre autres domaines à la Liturgie. Le Père Calmel s'étend sur ce sujet en distinguant en cette matière la profession de foi et le Sacrifice offert. À quoi s'est appliqué l'ennemi dans la place ? À changer la profession de foi en multipliant équivoques et omissions afin d'exposer la messe à n'être plus la messe mais un simple mémorial de la Cène.

Des études comparatives - précises et détaillées - ont été faites au sujet des oraisons de la Liturgie traditionnelle et de la liturgie nouvelle. Dans cette dernière, les mérites des Saints sont le plus souvent passés sous silence. En effet nous savons qu'en couronnant les mérites des Saints, Dieu couronne ses propres dons. Dieu aurait-il des préférences pour certains ? L'esprit

moderne égalitariste ne saurait le supporter. De plus, quand elle traite de la vie chrétienne, la nouvelle Liturgie biffe la mention des dangers qui parsèment la route vers le Ciel, des obstacles qu'il faut renverser pour gravir la Montagne de la perfection.

Voilà pourquoi l'innocence, la pénitence, la componction, la satisfaction ont mauvaise presse. L'heure de la mort n'est plus à craindre et à préparer par l'application assidue au devoir d'état. Le Père Calmel écrit : « *Au début du XX^e siècle, si l'on avait interrogé le simple fidèle sur ce qu'est le modernisme, il est probable qu'on l'aurait fort embarrassé. Cinquante ans plus tard, le simple fidèle aurait moins de peine à répondre. Il dirait en substance : c'est une nouvelle religion.* » Ajoutons : Plaise au Ciel que tous les fidèles de la Tradition, cent ans plus tard aient conservé cette vue nette. Cela ne va pas de soi. Est-ce un paradoxe de dire que l'état de nécessité s'aggravant, il a tendance

à être moins perçu. On s'habitue au mal ; on se laisse gagner par le mal jusqu'à ne plus le voir. M de Viguier a pu dire que beaucoup parmi ceux qui, en 1976, s'étaient émus de la crise, ne se rappellent pas même aujourd'hui l'avoir été !

Comment résisterons-nous et tirerons-nous un profit spirituel de l'affreuse décadence ambiante ? Par la confession de la Foi, répondait le Père Calmel, mais il ajoutait sur le moment, par une confession de la Foi toute pénétrée de cet amour qui anima les martyrs de la Révolution française. À ce point de vue, jusqu'à présent (pour combien de temps encore, nous ne le savons pas) nous sommes dans une position plus délicate que nos aînés persécutés avec acharnement. Il est bon de le remarquer : la violence les mettait dans l'occasion prochaine de tendre vers un plus grand amour sous peine d'abjurer. La Révolution moderniste, elle, corrode les esprits et les cœurs ;

elle ne les abat pas d'un coup. Elle les use et les tord. Il nous faut tenir dans une guerre de tranchées, sans découragement, sans impatience, mais au contraire avec l'assurance d'accomplir une œuvre divine !

Mgr Tissier de Mallerai, dans sa préface à la biographie du Père Calmel par le Père Jean-Dominique a tenu à relever ce point : « *Pour tenir, il nous faudra un surcroît d'amour. Être confesseur de la Foi à notre époque, c'est un grand honneur que Dieu nous fait. Un tel témoignage est absolu. Il n'est possible que si nous sommes des âmes de prière. Notre position n'est tenable que si nous avons des âmes de martyr.* » Oui, sur le long terme, il en est bien ainsi. Demandons à la Ste Vierge, Reine de martyrs, la grâce de ce témoignage dans un surcroît d'amour, gage de persévérance dans la voie du salut.

Abbé Nansenet

SUR LA PRIMAUTÉ DU PAPE

Un pape pouvait encore écrire en substance, quelque vingt-cinq ans avant le Concile : Aucune foi en Dieu ne peut se maintenir longtemps pure et sans alliage si elle n'est soutenue par la foi au Christ. La foi au Christ ne saurait elle-même se maintenir longtemps pure et sans alliage, si elle n'est protégée et soutenue par la foi dans l'Église. Et la foi à l'Église ne pourra se maintenir pure de toute falsification si elle n'est appuyée sur la foi à la primauté de l'évêque de Rome. Ainsi, la foi en Dieu est soutenue par la foi dans le Christ ; la foi dans le Christ est soutenue par la foi dans l'Église, et la foi dans l'Église est soutenue par la foi en primauté du pontife romain. « De quoi s'agit-il -se demande St Robert Bellarmin- lorsqu'on parle du primat du pontife romain ? Je réponds d'un mot, continue-t-il : de la somme du christianisme. Parler du primat du pape, c'est demander si l'Église doit durer ou si elle doit se dissoudre et disparaître ; c'est demander si le fondement doit être séparé de l'édifice, le pasteur du troupeau. » Cette question est d'une

importance telle que Notre-Seigneur a promis la primauté à Pierre avant de la lui conférer. Sur ce point, il en va de la primauté comme de la Sainte Eucharistie qui, elle aussi, a été annoncée - après le premier miracle de multiplication des pains, dans la synagogue de Capharnaüm - avant d'être instituée le Jeudi-Saint, après la Dernière Cène. N'en déplaise aux modernistes, la mission du Vicaire du Christ ne consiste donc pas à « coordonner une pluralité » !

1) LA PROMESSE DE LA PRIMAUTÉ.

« *Et moi je te dis : a) tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. b) Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. c) Je te donnerai les clés du royaume des cieux. d) Tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans les cieux.* » (St Matthieu 16/17-19)

a) Remarquons que cette parole s'adresse à Pierre seul. L'unité repose sur un seul. L'Église est établie sur le bienheureux Pierre comme l'édifice sur son fonde-



Léon XIII

ment. Le rôle de Pierre est de supporter l'Église et de maintenir en elle la connexion, la solidité d'une cohésion indissoluble. Or, comment Pierre pourrait-il remplir un pareil rôle - explique le pape Léon XIII dans l'encyclique *Satis Cognitum* - s'il n'avait la puissance de commander, de défendre, d'enseigner, de juger, en un mot, un pouvoir de juridiction propre et véritable ? Une simple préséance sur les autres Apôtres, une simple primauté d'honneur, voire un simple pouvoir de direction, de conseil, d'avertissement ne suffirait pas.

b) L'Église, appuyée sur Pierre, quelle que soit la violence, quelle que soit l'habileté que déploient ses

ennemis visibles et invisibles, ne pourra jamais succomber. Si Dieu a confié son Église à Pierre, c'est donc afin que ce soutien invisible la conserve toujours dans toute son intégrité.

- c) L'Église offre l'image non seulement d'un édifice, mais d'un royaume. De ce royaume, les clefs sont l'insigne de l'autorité.
- d) « *Lier et délier* » désigne le pouvoir de faire des lois, de juger et de punir. Ce pouvoir est souverain, indépendant et au-dessus de tout autre. Il embrasse l'Église entière et tout ce qui est confié à l'Église. L'exercice de ce pouvoir, moyennant certaines conditions, bénéficie d'une assistance infaillible. En effet, si Pierre pouvait faillir dans les questions les plus graves qu'il tranche pourtant avec solennité, il ne serait plus le roc inébranlable sur lequel l'Église est fondée.

2) CE QUE JÉSUS AVAIT PROMIS À CÉSARÉE DE PHILIPPE, IL LE CONFÉRA À PIERRE LORS D'UNE APPARITION AU BORD DU LAC DE GALILÉE.

« *Lorsqu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime, Jésus lui dit : pais mes agneaux.* » La deuxième fois, après la même question et la même réponse, Jésus confirma : « *pais mes agneaux.* » La troisième fois, toujours à la même question, Pierre rentrant en lui-même répondit avec humilité : « *Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez bien que je vous aime.* » Et Jésus dit : « *pais mes brebis.* » (St Jean).

Tous ceux qui doivent être un jour dans la bergerie, Jésus les remet à Pierre, comme à leur vrai pasteur, comme au vicaire de son amour. Quel est le rôle, le devoir du pasteur ? C'est de guider le troupeau, de veiller à son salut en le conduisant jusqu'aux verts pâturages, d'écarter les dangers, d'éloigner les pièges, de repousser les attaques violentes, bref, d'exercer l'autorité de gouvernement. Si le Seigneur Jésus a versé son Sang, c'est pour racheter les brebis et les agneaux qu'il confie à Pierre. C'est ainsi que d'une ma-

nière ordinaire, Jésus gouverne son troupeau par son Vicaire : Il n'a pas laissé son Église sans chef visible. Et que l'on n'objecte pas que par la primauté de juridiction, le Corps mystique devient bicéphale. Non, en vertu de cette primauté, Pierre n'est que le Vicaire, le lieutenant du Christ. Il n'y a donc principalement qu'une tête du Corps mystique, à savoir le Christ qui, d'une part, ne cesse de gouverner mystérieusement par lui-même l'Église, mais qui, d'autre part, la gouverne manifestement par celui qui le remplace sur la terre. C'est donc une erreur périlleuse que de prétendre adhérer au Christ, tout en refusant fidélité à son Vicaire sur la terre. Voilà pourquoi la Fraternité St Pie X chemine sur une ligne de crête : tout en dénonçant les graves erreurs qui mettent en péril la foi, elle se garde de mettre en cause l'autorité du Souverain Pontife. Un père peut commettre des fautes ; elles peuvent et doivent dans certains cas les lui être reprochées avec une respectueuse insistance par les grands enfants de la famille, qui pour autant ne lui dénieront pas la qualité de père !

Nous sommes portés enfin à nous demander pourquoi les derniers papes ne s'expriment plus comme le faisaient leurs prédécesseurs, dans les écrits desquels nous avons puisé ces quelques commentaires de l'Évangile. « *Æcuménisme et collégialité* » obligent, répondrez-vous. Et nous ajouterions volontiers que les derniers pontifes désirent plaire bien plus que de sauver, dans la mesure même où le salut de tous – sauf exceptions rarissimes – leur semble assuré ! Et pour plaire – en doctrine et plus encore en pratique – ils versent nolens volens dans ce « relativisme » qu'il leur arrive pourtant de dénoncer !

3) L'AUTORITÉ DE PIERRE SE TRANSMET À SES SUCCESSEURS.

Léon XIII enseigne encore : « *Cette autorité faisant partie de la constitution et de l'organisation de l'Église comme son élément principal, puisqu'elle est le principe de l'unité, le fondement de la sécurité et de la durée perpétuelle, il s'ensuit qu'elle ne pouvait en aucune façon disparaître avec le*

bienheureux Pierre, mais qu'elle devait nécessairement passer à ses successeurs et être transmise de l'un à l'autre. » Et le pape de conclure par une définition solennelle qui engage toute son autorité.

Quelles que soient les obscurités de l'heure présente et la légitimité de notre nécessaire combat à la suite de Mgr Lefebvre, nous ne nous éloignerons jamais du centre de la chrétienté puisque – selon St Irénée, l'un des plus anciens Pères – c'est à l'Église romaine, à cause de sa prééminence, que toute l'Église doit nécessairement se réunir ; puisque, selon Saint Cyprien – le magnifique évêque de Carthage – l'Église romaine est la racine et la mère de l'Église catholique, la chaire de Pierre et l'Église principale d'où est née l'unité sacerdotale.

Que Notre-Dame, Mère de l'Église, obtienne par un miracle, que l'intelligence du 265^e successeur de Pierre soit éclairée par la lumière de la Vérité, et sa volonté fortifiée par la grâce, afin qu'imbu des vérités que nous venons de rappeler, il s'attelle enfin dans nos temps d'extrême détresse spirituelle et temporelle, à l'œuvre de « *la restauration de toutes choses dans le Christ* ».

Abbé Nansenet

RUBRIQUE LITURGIQUE

L'ATTITUDE À ADOPTER PENDANT L'ORAISON DE LA MESSE.

Généralement, pendant les oraisons de la messe, qu'elles soient lues à voix haute ou chantées (collecte et postcommunion), les fidèles se tiennent debout. Cependant, cette règle admet des exceptions, puisque les fidèles s'agenouillent pour ces mêmes oraisons aux messes des fêtes de l'Avent, du Carême et de la Passion, des Quatre-temps de septembre, des vigiles de II^e et III^e classe (hors le Temps pascal), aux messes des défunts, et à l'oraison *super populum* du carême. En bref, à chaque fois et seulement quand on célèbre une messe de pénitence (en violet) ou de Requiem (en noir), on reste à genoux pour les oraisons.

*Plus de détails
dans le prochain numéro*

Les litanies de saint Joseph

Pour honorer le grand saint Joseph pendant cette année 2013, placée sous son patronage, nous disposons d'une très belle prière : les litanies de saint Joseph.

C'est à saint Pie X que nous devons l'approbation officielle de ces litanies, le 18 mars 1909, dans le but « *que tous les fidèles puissent imiter généreusement les vertus éminentes du gardien et nourricier de la Famille de Nazareth, et implorer son puissant secours* ». Cette pensée du saint pape met en valeur la richesse des litanies, prière à la fois contemplative et suppliante : chaque invocation commence par énoncer un titre de gloire de saint Joseph ou par indiquer l'une de ses principales vertus, pour s'achever par la formule, vingt-six fois répétée, « *priez pour nous* ». La structure même de cette prière nous invite donc à « imiter » et à « implorer ».

Le plan des litanies est fort simple :

I – MISSION TERRESTRE DE SAINT JOSEPH

Après les deux invocations initiales (**illustre descendant de David, lumière des patriarches**), on évoque le rôle du saint sur cette terre à l'égard de Notre-Dame (**époux de la Mère de Dieu, chaste gardien de la Vierge**), de l'Enfant Jésus (**nourricier du Fils de Dieu, zélé défenseur du Christ**) et de la Sainte Famille (**chef de la Sainte Famille**).

II – VERTUS DE SAINT JOSEPH

Dieu, qui donne la grâce en même temps que la mission, a orné saint Joseph de toutes les vertus nécessaires au bon accomplissement de sa très haute mission. On souligne successivement, par des superlatifs (« *Joseph très juste...* »), sa **justice**, sa **chasteté**, sa **prudence**, sa **force**, son **obéissance**, sa **fidélité**, sa **patience**, son **amour de la pauvreté**. On voit encore en lui le **modèle des travailleurs** et la **gloire de la vie de famille**.

III – MISSION « POSTHUME » DE SAINT JOSEPH

Il s'agit de son rôle dans le Ciel vis-à-vis des chrétiens : il est le **gardien des vierges** et le **soutien des familles** ; le **consolateur des malheureux**, l'**espérance des malades** et le **patron des mourants**. On l'invoque enfin comme **terreur des démons** et comme **protecteur de la sainte Église**.

Cette mission céleste de saint Joseph est la continuation de sa mission terrestre : il « *passé son Ciel à faire du bien sur la terre* », et le bien qu'il fait



Messe de fin d'année scolaire à la chapelle St Joseph, commune de St Martin de Sallen (14)

du haut du Ciel est dans le prolongement du bien qu'il a fait sur cette terre. Ainsi, il est le **gardien des vierges** parce qu'il a été le **gardien de la Vierge**, dont la beauté surnaturelle se reflète particulièrement dans le cœur des vierges consacrées à Dieu. Celles-ci sont nommées en premier lieu, avant les familles : on peut y voir un rappel de la supériorité de la virginité consacrée sur l'état de mariage. Sachons demander à saint Joseph « *beaucoup de saintes vocations religieuses* ».

Saint Joseph est le **soutien des familles** parce qu'il a été le **chef de la Sainte Famille**. Il bénit d'autant plus une famille chrétienne qu'il découvre en elle une image plus fidèle de la Famille de Nazareth. Pour bien profiter de la protection de saint Joseph, les familles doivent donc s'efforcer de ressembler toujours plus à la Sainte Famille, de vivre selon l'esprit de Nazareth. Ce qui revient à pratiquer les vertus du saint patriarche. Chaque membre de la famille peut s'inspirer de son exemple : le père de famille s'adressera au « *modèle des travailleurs* » et lui demandera le secret du difficile équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle ; la mère de famille recourra souvent à ce « *miroir de patience* » ; et les enfants imiteront surtout « *Joseph très obéissant* ».

Saint Joseph est le **protecteur de la sainte Église** parce qu'il a été le **zélé défenseur du Christ**. Car l'Église est le

Corps mystique du Christ ; le Christ et l'Église, « *c'est tout un* ». Aussi saint Joseph, « *après avoir autrefois arraché l'Enfant Jésus au péril de la mort, défend aujourd'hui la sainte Église de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité* ». En cette période si troublée, où la crise dans l'Église se prolonge et s'aggrave, « *allons à Joseph* » et supplions-le de toute notre âme : protecteur de la sainte Église, priez pour nous !

Revenons à la première invocation, où nous appelons saint Joseph « **illustre descendant de David** ». C'est la première chose que l'Église, par les litanies, veut nous enseigner au sujet de ce grand saint : Joseph est un descendant, il appartient à une famille, à une tribu, à une race. De même, la première mention de saint Joseph dans l'Évangile nous le présente comme le fils de Jacob : saint Matthieu commence son Évangile par la généalogie de Notre-Seigneur, vers la fin de laquelle se trouvent les mots : « *Jacob engendra Joseph*. » Dans l'évangile de la fête du saint (19 mars), l'ange honore Joseph du titre de « fils de David ». Et à Noël, l'évangile de la messe de Minuit souligne que Joseph « *était de la maison et de la famille de David* ».

Le chef de la sainte Famille est donc d'abord le fils de son père (de ses pères), c'est un descendant qui hérite de toute une tradition. Dans l'introït de sa fête, il est comparé à un grand arbre (un palmier ou un cèdre) : ce grand arbre a servi à protéger la Vierge Marie et l'Enfant Jésus, puis toute l'Église. Si cet arbre est si grand, si son feuillage s'étend si loin, c'est que ses racines sont très profondes. Il peut abriter tout le nouveau Testament parce qu'il est l'héritier de tout l'ancien Testament.

Il y a là pour nous une leçon très importante : pour être un grand arbre, il faut avoir de bonnes racines. Pour être un bon père, il faut d'abord être un bon fils. Pour transmettre un héritage, il faut commencer par le recevoir. Pas seulement le recevoir passivement, mais le connaître, l'aimer, l'assimiler, en vivre... et le faire fructifier. Si la crise qui secoue l'Église depuis cinquante ans n'a laissé subsister que de rares îlots, c'est que, dès avant le Concile, trop peu de prêtres et de fidèles vivaient en profondeur de la Tradition.

Pour tenir bon dans la tourmente qui fait rage, nous devons comme saint Joseph être des héritiers, des hommes de Tradition. Ce qui réclame particulièrement deux vertus : l'humilité et la piété filiale.

– L'humilité nous fait nous considérer comme « *des nains juchés sur des épaules de géants* ». Ces géants s'appellent par exemple saint Charlemagne et saint Louis, ou, dans un passé plus récent, saint Pie X et Mgr Lefebvre. N'imaginons pas que nous allons faire mieux que ces géants de sagesse et de sainteté, mais recueillons humblement leur précieux héritage.

– La piété filiale est faite de respect et de gratitude pour nos anciens, pour tous ceux qui nous ont transmis l'héritage. L'esprit moderne est essentiellement impie, c'est-à-dire contraire à la piété filiale. L'esprit qui a soufflé au concile Vatican II est un esprit moderne et impie. Le manque de piété filiale est flagrant dans l'histoire et les textes du Concile, à commencer par le rejet des schémas élaborés par la Commission préparatoire, dès le début de la première session (octobre 1962).

Que saint Joseph, illustre descendant de David, nous apprenne à être des héritiers, des hommes de Tradition, et à cultiver pour cela l'humilité et la piété filiale.

Père Bruno

Notre-Dame de Belle-Croix

Sermon du samedi 14 septembre 2013 au prieuré.

Nous célébrons cette fête de la sainte Croix un samedi, le jour de Notre-Dame. C'est l'occasion de prier la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame de Belle-Croix, et de lui demander de nous aider à croire et à comprendre que la Croix est belle..

- **La Croix** est belle parce qu'elle fait partie du plan d'amour de Dieu, elle est au cœur du plan d'amour de Dieu sur nous. Or Dieu est souverainement beau, et tout ce qu'il fait est beau, tout ce qu'il fait participe à sa beauté.
- **La Croix** est belle parce que sur la Croix il y a Jésus, Jésus dont un psaume dit qu'il est « le plus beau des enfants des hommes ». Jésus communique sa beauté à la Croix sur laquelle il est cloué.
- **La Croix** est belle parce que près de la Croix il y a Marie, Marie qui est « toute belle » (*tota pulchra*) et dont la beauté rayonne sur tout ce qui l'entoure.
- **La Croix** est belle parce qu'elle est la victoire sur le péché, sur la laideur du péché. La seule véritable laideur est celle du péché, et la Croix est la grande victoire sur cette laideur.
- **La Croix** est belle parce qu'elle est la source de toutes les grâces, et c'est la grâce qui fait la beauté de nos âmes.
- **La Croix** est belle parce que le Précieux Sang a coulé sur elle, et la moindre goutte du Précieux Sang de Jésus est plus belle que la plus belle des pierres précieuses.
- **La Croix** est belle parce que, lorsqu'elle est bien plantée dans notre cœur, dans notre vie, elle nous conforme à Jésus, elle nous fait ressembler à Jésus. Or notre beauté surnaturelle vient de notre conformité à Jésus, de notre ressemblance à Jésus.
- **La Croix** est belle parce qu'elle est le chemin du Ciel, et le Ciel est le royaume de la beauté.



Demandons à Notre-Dame de Belle-Croix de nous faire aimer la beauté de la Croix, et aussi, j'ajouterai, la beauté de la sainte messe, qui est le renouvellement sacramentel, la « continuation » (comme disait Mgr Lefebvre) de la Croix. La messe est belle parce que la Croix est belle. Si nous combattons – et nous devons continuer à combattre jusqu'au bout – pour la beauté de la sainte messe, c'est pour honorer la beauté de la Croix, qui est notre grand trésor.

Père Bruno

CONNAÎTRE NOTRE RÉGION

Anges et archanges dans l'Eure



▲ Pont-Audemer



◀ Bec Hellouin

▼ Beuzeville



La Normandie, après les invasions normandes, se place naturellement sous le patronage de saint Michel : « Les Normands n'eurent après Dieu et la Vierge oncques plus cher patron que saint Michel. » C'est pourquoi il existe de nombreuses représentations de l'archange : combattant ou passeur.

Les anges sont aussi présents dans les représentations figurées des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Parmi les nombreux exemples d'œuvres d'art représentant les anges dans le département de l'Eure, mentionnons les plus proches de notre église de Drucourt.

Dans l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer, reconstruite à la fin du XV^e siècle, le vitrail de l'Annonciation : l'archange Gabriel et, au-dessus de la fleur de lys, des séraphins qui entourent la colombe du Saint-Esprit (1516).

Dans l'église paroissiale Saint-André du Bec-Hellouin, une statue de saint Michel qui porte la lance et l'épée (XVII^e siècle).

Les vitraux de l'église Saint-Hélier de Beuzeville ont été réalisés dans les années 1950 ; la cour céleste est représentée sur la verrière ouest.

Que penser de la Refondation de l'école ?

« *Alors éclatèrent ces événements pour confondre l'impudence de nos ennemis.* »

Le ministre de l'éducation nationale, qu'il serait d'ailleurs plus juste de nommer la secte de l'ordre scolaire, vient de rendre publique une charte de laïcité à placarder avec solennité dans tous les établissements, au plus vite. Disciple de Ferdinand Buisson, un anticatholique rageur qui s'efforça d'arracher la foi du cœur des petits baptisés par la voie de la persécution législative, tout au long des premières décades de la III^e République, M. Peillon se propose d'ériger la maudite laïcité en religion, en religion sans Dieu - un oxymore ! -, en simulacre et contre-*façon* de religion, en religion de l'homme qui se fait homme, à laquelle il faudrait impérativement offrir un grain d'encens pour continuer d'avoir droit de cité. À cet effet, il lui faut changer les mentalités, certes. Il prendra donc la jeunesse en otage ; il la conditionnera, la manipulera, la déformera plus qu'elle ne l'est déjà, afin - je cite notre tyran sans vergogne - « *de forger une religion qui soit non seulement plus religieuse que le catholicisme dominant, mais qui ait davantage de force et de séduction, de persuasion que lui* ». Là où la Révolution a échoué - ajoute-t-il en substance - puisque les fanatiques n'ont pas été éradiqués, nous allons reprendre l'entreprise à frais nouveaux et la mener enfin à son dernier terme. Bref, pour reprendre le cri de Voltaire, obnubilé par sa haine, « *il faut écraser l'infâme* ». Tel est l'ambitieux et démoniaque projet de la pompeuse Refondation de l'école. Il faut écraser le catholicisme, oui, mais intelligemment s'entend, en le dévaluant, en le pervertissant, en le réduisant aux yeux même de ses adeptes à n'être qu'une opinion parmi d'autres, englobée dans le dogme d'airain d'un laïcisme d'obligation. Les Grands Ancêtres revivent en la personne du minuscule M. Peillon qui, en définitive - ne nous y trompons pas - ne fait que mettre en œuvre les plans concoctés dans les officines maçonniques.

Comment réagira l'épiscopat français ? Il est à craindre que sa réprobation ne soit pas à la mesure de cette attaque d'envergure, ou pire, il est à craindre qu'il ne se taise, ou pire encore, il est à craindre qu'il n'approuve en fanfare ou en sourdine, il n'importe, ce plan d'étouffement. Il me souvient d'un propos scandaleux du cardinal Ricard, alors président de la Conférence épiscopale, il y a une dizaine d'années, propos que je rapporte en substance : les religions n'ont de place dans la République que dans la mesure où elles admettent la laïcité, où elles l'intègrent

à leurs propres vues, où elles s'y soumettent de bon gré. Nos ennemis ne nous en demandent pas davantage ! Les effets de cette entreprise vont se dérouler ; les conséquences vont pleuvoir. Croyez-vous que nos écoles seront épargnées par l'avalanche, sauf protection particulière du Seigneur Jésus ?

Mais pour notre consolation et notre encouragement, sachons que pareille entreprise a eu un précédent fameux sous Julien l'Apostat. L'héroïsme des chrétiens et le secours miraculeux du Ciel la firent échouer.

Au début de son règne, Julien n'avait pas la volonté de persécuter les chrétiens jusqu'à l'effusion du sang. Nul plus que lui pourtant ne détestait la religion de Celui qu'il s'obstinait à n'appeler que « *le Galiléen* ». Cette première persécution, froide et calculée, fut caractérisée par l'emploi de diverses tactiques :

- Julien essaya de déterminer les chrétiens à l'apostasie par l'octroi de charges et de dignités.
- Il tenta de les séduire par une dialectique néo-platonicienne.
- Il chercha à les attirer vers un paganisme rajeuni en composant « *un discours sur le Soleil-Roi* » et bientôt « *un livre contre les chrétiens* ». Mais comme ces œuvres n'eurent pas de succès, il fit volte-face et mit alors au point une tactique tout opposée : il exclut les chrétiens des emplois civils et militaires et se proposa de ruiner la religion des disciples de Jésus-Christ par la législation scolaire, qu'il bouleversa par une loi du 17 juin 362 et des édits. Il déclara entre autres que « *tous ceux qui feraient profession d'enseigner devraient désormais avoir l'âme imbue des seules doctrines qui sont conformes à l'esprit public* ». Pour Julien l'esprit public, c'était la croyance aux divinités du paganisme et la haine du christianisme ! L'empereur alla plus loin encore : il défendit aux chrétiens de fréquenter les écoles, de peur, selon son expression, que, « *s'ils aiguisaient leurs langues, ils ne répondissent plus facilement à la dialectique des païens* ». Les édits de Julien furent appliqués, impitoyablement. Certes, il aurait voulu anéantir le christianisme sans verser une goutte de sang, vous disais-je, mais il avait excité les passions populaires contre les chrétiens, et elles se déchaînèrent. Voulez-vous un exemple ? Marc, le vieil évêque d'Aréthuse, celui-là même qui avait sauvé le jeune Julien du massacre après la mort de

Constantin, fut livré à la populace, qui le traîna par les rues, lui arrachant la barbe, le tourmentant de mille façons, puis abandonné aux enfants des écoles, qui s'amuserent à le jeter en l'air, pour le recevoir sur leurs stylets ; enfin on l'enduisit de miel, tout meurtri qu'il était, et on l'exposa aux guêpes.

En deux ans, entre 363 et 365, l'empereur fit au christianisme un mal incalculable, en imitant ses rites, en prenant pour modèle de la nouvelle structure païenne l'organisation hiérarchique de l'Église. Et cependant, il échoua ! Contre les chrétiens, il se rapprocha des juifs. « *Pourquoi, leur dit-il, n'offrez-vous pas, vous aussi, des sacrifices à votre dieu pour le salut de l'empire ?* » Et comme les juifs répondaient qu'il ne leur était pas permis de sacrifier ailleurs que dans le temple de Jérusalem, alors en ruines : « *Qu'à cela ne tienne, repartit l'empereur, je le rebâtirai* ». Au désir de donner satisfaction aux juifs, se mêlait bien sûr chez l'apostat celui de donner un démenti aux paroles du Sauveur : « *Des jours viendront où de ce temple que vous voyez, il ne restera pas pierre sur pierre* ». Les travaux commencèrent, de fréquents tremblements de terre, de brusques soulèvements du sol, des éboulements subits causèrent aux ouvriers bien des avanies. La chute d'un portique écrasa un groupe de terrassiers. L'obstination juive et la ténacité païenne luttèrent avec la nature en furie. Laissons la parole à l'historien païen Ammien Marcellin : « *Au moment où Alypius, aidé du gouvernement de la province, pressait le plus les travaux, d'effrayants globes de flamme, sortant à de nombreuses reprises autour des fondations, rendirent la place inaccessible aux ouvriers et en brûlèrent même plusieurs. Et c'est ainsi que, les éléments s'y opposant tout à fait, l'entreprise dut être abandonnée* ». Vingt-cinq ans plus tard, St Jean Chrysostome en tirait ces conclusions : « *Si vous allez à Jérusalem, vous y verrez les fondations du temple, creusées et vides... Cela eut lieu quand nos affaires étaient dans un état lamentable. Toute liberté nous avait été enlevée, le paganisme florissait. Alors éclatèrent ces événements, pour confondre l'impudence de nos ennemis* ». De tels prodiges étaient en vérité le gage d'un secours providentiel au milieu d'épreuves extrêmes affrontées avec héroïsme.

Quelque temps plus tard, dans une bataille livrée contre les Perses, l'empereur fut atteint par un javelot ; la blessure

était mortelle. D'après les uns, l'Apostat cria : « Galiléen, tu as vaincu ! » D'après d'autres : « Soleil, tu m'as trompé ! » « Quoi qu'il en soit, conclut l'historien, il expira avec la claire vue que tout dans son entreprise avait été factice, avec la révélation soudaine qu'elle était déjà morte avant lui » (P. Allard).

Que Notre-Dame, forte comme une armée rangée en ordre de bataille, victorieuse dans tous les combats menés en faveur des âmes rachetées par le sang de son divin Fils, nous vienne une nouvelle fois en aide de toute sa puissance de Reine du Ciel.

Abbé Nansenet



À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, plutôt que de vous décrire les vacances, toujours trop courtes, nous vous raconterons simplement deux faits qui ont marqué la fin de l'année dernière.

Le premier fut une visite faite de la part de toute l'école, à une maison de retraite voisine. Les enfants avaient préparé leur plus jolie voix et farci leur grande mémoire d'innombrables paroles qu'ils chantèrent avec tous leur cœur aux résidents ravis. Mais cette œuvre de miséricorde ne s'arrêta pas là, puisqu'un goûter suivit, où chaque enfant put parler à son aise avec les personnes âgées. Chacun repartit heureux, en attendant la prochaine occasion de revenir visiter cette maison : ils nous l'ont dit, ils nous attendent !

Le deuxième événement concerne les plus grands de l'école, à savoir la classe de Cours Moyen. Ils étaient allés il y a un an aux ordinations sacerdotales à Ecône. Cette année, un voyage plus court et plus simple fut organisé : il s'agissait de découvrir la Vendée militaire et l'héroïsme manifesté par ces Géants, fidèles gardiens de la Foi. On partit donc un matin de juillet, après avoir bénéficié un peu des vacances, avec les anciens élèves de CM qui nous avaient accompagnés à Ecône. Après avoir assisté à la sainte Messe à Alençon, en la Fête du Précieux Sang, la petite armée arriva en fin d'après-midi sur les bords de la Loire, où elle put se recueillir au sanctuaire de Notre-Dame du Marillais, haut-lieu marial de l'Anjou. On se rendit à pied à l'abbaye de saint Florent-le-Vieil, devant le tombeau de Bonchamps, qui, sur le point de mourir, gracia cinq mille bleus. Ce fut aussi la découverte d'un des nombreux « champs des martyrs », où des centaines de vendéens, qui n'avaient pas pu traverser la Loire, furent impitoyablement massacrés... Mais, pour visiter tous ces lieux, il fallait connaître l'histoire des guerres de Vendée, des généraux et des preux qui menèrent si farouchement ces grandes batailles. L'église du Pin-en-Mauges (village natal de Jacques Cathelineau, premier généralissime de la grande Armée catholique et royale), nous fournit, grâce à ses vitraux, un bon résumé de cette épopée. Enfin, le soir nous trouva à Chanzeaux, où le clocher témoigne encore de la résistance des vendéens, parmi lesquels le curé, tué d'une balle qui venait de transpercer le calice qu'il protégeait de ses mains... Le lendemain nous fit découvrir la belle et tranquille forêt de Vezins, immense hôpital de fortune et refuge pour les vendéens de Stofflet, au nombre de mille deux cent. Eux aussi, victimes d'une trahison, furent tous massacrés au nom de la liberté et de la fraternité. L'après-midi, bien chargée, nous emmena devant le tombeau d'Henri de La Rochejaquelein, à Saint-Aubin de Baubigné, ainsi que devant les

ruines de son château, incendié par les armées révolutionnaires. Pour comprendre l'héroïsme des vendéens, il fallait aller à la source, qui réside en grande part dans le renouveau religieux de toute la contrée, opéré un siècle auparavant, grâce au zèle de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Voilà pourquoi nous pûmes prier ce grand saint, dont le tombeau se trouve à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Si la Foi était grande chez ces humbles paysans, leur ingéniosité ne fut pas de reste. C'est ainsi que les ailes des moulins, dont nous vîmes quelques échantillons au Mont des Alouettes, servaient de signal très précis pour les appels aux rassemblements et aux combats. Enfin, le troisième jour nous emmena au logis de la Chabotterie, magnifique manoir du XVIII^e siècle, lieu de la capture de Charette. Quant à l'église des Lucs-sur-Boulogne, elle nous montra, à travers ses vitraux, comment le curé d'alors, l'abbé Barbedette, sut toujours échapper aux investigations de ses ennemis, parfois de manière assez drôle et pour le moins pittoresque. Mais ce lieu fut aussi l'occasion d'un petit pèlerinage jusqu'aux Petits-Lucs, où la population, vieillards, femmes et enfants, fut trouvée réfugiée dans l'église et passée par les armes avant de disparaître sous les ruines de l'édifice en feu, tandis que leur curé, venu comme ambassadeur au-devant des troupes révolutionnaires, mourait au milieu d'atroces tortures. Après un passage à l'Historial, musée rappelant les principaux événements de l'histoire de la Vendée, notre périple se termina dans la forêt de Grasla, paisible refuge et véritable village, constitué de petites habitations précaires, où de nombreux vendéens se cachèrent durant des mois. Il fallut ensuite songer au retour... Les enfants et leurs accompagnateurs, s'ils ont été enchantés par ce périple, surent très bien qu'il ne fut possible qu'avec l'accueil chaleureux de trois familles vendéennes où ils passèrent de belles nuits, à la lumière des étoiles ou dans le foin de la grange. Espérons que ces quelques journées leur auront appris jusqu'où peut aller la défense de la foi, et que cet héroïsme est possible pour celui qui sait demander l'aide de Notre-Seigneur. Que ces chrétiens de demain soient trouvés dignes de leurs ancêtres !

Abbé d'Abbadie

Chronique du Prieuré

Vendredi 28 juin : M. l'abbé Gaudray et M. l'abbé d'Abbadie sont à Écône pour les ordinations. Deux séminaristes du prieuré, Messieurs les abbés Benoît Laurent et Henri Chabot-Morisseau reçoivent le diaconat des mains de Monseigneur Tissier de Mallerais.



Dimanche 30 juin : la grande kermesse réunit les fidèles pour la Messe dans l'église paroissiale de Fontenay-le-Pesnel. M. l'abbé Laguérie, second assistant du supérieur de District de France, nous lit au cours de la Messe une très belle déclaration des évêques de la Fraternité à l'occasion du jubilé des sacres épiscopaux. La journée se poursuit au prieuré, sous le soleil et dans la bonne humeur. Les fidèles en profitent pour s'entretenir avec M. l'abbé Gaudray qui a appris depuis peu sa nomination au prieuré de Nantes. En raison des vingt ans de l'École saint Jean Eudes, les élèves interprètent à nouveau la pièce de théâtre qu'ils ont jouée devant les parents à la fin de l'année scolaire. Enfin, après le chapelet, le barbecue est ponctué par le tirage de la tombola : que de lots, parfois bien surprenants ! Que tous les organisateurs soient ici remerciés de leur dévouement.

Lundi 1^{er} juillet : pendant que MM. les abbés d'Abbadie et Héon, ainsi que le Frère Nicolas, accompagnent les élèves de CM en Vendée, M. l'abbé Gaudray reste au prieuré où il pourra transmettre sa charge à M. l'abbé Nansenet qui le remplacera à partir du 15 août.



Jedi 4 : M. l'abbé Lemieux est de retour au prieuré pour quelques semaines.

Lundi 8 : la communauté du prieuré profite des vacances pour assurer l'aumônerie de divers camps (pour M. l'abbé Héon), ou pour vaquer à diverses occupations qui ne peuvent être accomplies pendant l'année. Le magnifique potager du Frère permettra au prieuré de profiter des bons fruits de la terre durant tout l'été. C'est aussi le moment de partir quelques jours en famille, ou de remplir les cartons de déménagements, puisque M. l'abbé Lemieux nous quitte lui aussi, pour son Canada natal.

Dimanche 27 juillet : M. l'abbé Themann, prêtre américain, est de passage au prieuré pour apprendre le français. Sa présence un dimanche permet à l'un de nous de se libérer quelques jours.

Lundi 28 : M. l'abbé Lemieux s'envole pour le Canada, pour se rendre au chevet de sa sœur mourante, avant de se rendre, après ses funérailles, dans son nouveau prieuré.

Dimanche 11 août : M. l'abbé Gaudray célèbre sa dernière Messe à Caen. Ceux qui le désirent se rendent au prieuré pour lui adresser leurs adieux emplis de gratitude. Nos prières seront le meilleur moyen de le remercier pour son dévouement auprès des âmes en Normandie. Il partira le lendemain. À Alençon, M. l'abbé d'Abbadie célèbre une dernière fois la messe en soirée : désormais, cette chapelle bénéficiera tous les dimanches d'une messe matinale, en dépendant du prieuré de Gastines.

Mardi 13 août : notre nouveau prieur, M. l'abbé Nansenet, arrive au prieuré. Dans la nuit, M. l'abbé Héon se rend de toute urgence administrer une Extrême-Onction à Cherbourg. Le lendemain matin, notre téléphone tombera en panne : le dernier appel avant cette panne aura donc été cette demande d'Extrême-Onction !

Jedi 15 août : la belle Fête de l'Assomption de Notre-Dame et bien solennisée à Caen : le R.P. Paul-Marie ofm, est entouré de ses deux frères prêtres, les abbés Peron, pour célébrer une première messe et donner sa bénédiction de nouveau prêtre. L'après-midi, une belle assistance se rend aux Vêpres et à la procession en l'honneur de la Reine de notre pays, dont la solennité et la grandeur sont rehaussées par la présence des Dominicaines enseignantes de Saint-Manvieu.

Vendredi 16 : Le R.P. Bruno arrive dans notre prieuré : il collaborera efficacement à l'apostolat normand, qui ne manque pas d'occupations !

Dimanche 25 : une triste découverte s'effectue dans les jardins du prieuré : des individus, ayant visité durant plusieurs nuits la propriété, n'ont rien trouvé de mieux que de laisser sur de multiples petits bouts de papier d'exécrables blasphèmes... La plainte déposée aura-t-elle une suite ? Il est à parier que pour quelque autre religion, les autorités locales, ou même nationales, se seraient profondément émues... Mais notre revanche à nous sera dans la prière, pour réparer cette offense et implorer la miséricorde du Bon Dieu pour ces pauvres âmes...

Lundi 26 : M. l'abbé Héon, aidé de ses neveux, remet peu à peu à neuf quelques pièces du prieuré.

Dimanche 1^{er} septembre : en raison d'un mariage la veille, de nombreux prêtres se trouvent en Normandie, et seul le R.P. Bruno est obligé de biner, ce qui ne se reverra pas de sitôt ! M. l'abbé Boivin, premier assistant du District, chante la grand-messe à Caen.

carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Solène Darras 20 juin
Clotilde Fontaine 23 juin
Tancrede Revel 13 juillet
Mathilde Lenoir 13 juillet
Clémence Antoine-Dominique 24 juillet
Marie-Jeanne B. 10 août
Gabriel Batard 15 août
Amicie de Neuville 7 septembre

A reçu pour la 1^{re} fois Jésus dans son coeur

Hortense Collot 15 août
Se sont unis devant l'Eglise
Marie-Jeanne B. et François Harache 10 août
Aleth Chabot-Morisseau et Pierre Depardieu 31 août

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Clémence Antoine-Dominique 29 juillet
Augustine Brnak 19 août
Gilberte Rousset 25 septembre
Soeur Véronique-Thérèse 26 septembre
Georges Mallet 28 septembre